

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION AERONEF ANNEXE 1 EN ATO OU DTO

Ce formulaire doit être renseigné pour toute nouvelle intégration d'aéronef annexe 1 en ATO ou DTO.
Un formulaire doit être fourni pour chaque aéronef introduit.

Il doit être transmis par l'application METEOR selon les modalités suivantes :

- Onglet « Dossiers »
- Catégorie dossier : « Demande Approbation / Agrément / Autorisation »
- Objet : « Demande d'autorisation [type d'annexe 1] immatriculé F-XXXX »
- Type de dossier : « #022 – Autorisation – Utilisation d'un aéronef annexe 1 »

Il est rappelé que les conditions opérationnelles applicables pour tout aéronef annexe 1 exploité en ATO ou DTO sont fixées par l'arrêté du 24 juillet 1991 relatif aux conditions d'utilisation en aviation générale.

1. CARACTERISTIQUES DE L'AERONEF

Joindre les documents

Type d'annexe 1 (Ne cochez qu'une seule case)	<input type="checkbox"/> CNRAC <input type="checkbox"/> CDN/CDNS <input type="checkbox"/> CDNR <input type="checkbox"/> CNRA <input type="checkbox"/> CNSK <input type="checkbox"/> Laissez-Passer (LP) non EASA
Type ou modèle d'aéronef	
Immatriculation de l'aéronef	
Conformité aux conditions de protection de l'environnement : <i>Obligatoire pour :</i> <i>*Les CNRA, pour toutes les formations si le premier CNRA a été délivré après le 01/09/2013 à l'exception :</i> - Des formations aux qualifications de type hélicoptère - Des prorogations et renouvellements toute catégorie d'aéronef <i>*Les CNSK, pour toutes les formations à l'exception :</i> - Des formations aux qualifications de classe et de type - Des prorogations et renouvellements toute catégorie d'aéronef	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Eligibilité à la formation <i>Obligatoire pour les CNSK dans le cadre des formations ABL, LAPL, PPL et remorquage planeurs</i>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Voltige aérienne <i>Obligatoire pour tout exercice de voltige (qualification vol acrobatique, mise en garde formation F1(A)...)</i> pour : <i>*Les avions CNRA</i> <i>*Les avions CNSK</i> <i>Ils doivent être de catégorie vol acrobatique et le document associé à l'avion doit permettre cette utilisation.</i>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

2. FORMATIONS ENVISAGEES

Cadre à remplir pour les CDN/CDNS, CDNR, CNRA, CNSK et LP non EASA

Licence et examen pratique	<input type="checkbox"/> Précisez :
Autorisation de vol sans supervision (ABL)	<input type="checkbox"/> Précisez :
Qualification de classe ou de type et examen pratique	<input type="checkbox"/> Précisez :
Vol de familiarisation/entraînement classe SEP avec instructeur pouvant être comptabilisé dans le cadre de l'expérience pour la prorogation classe SEP ou expérience glissante LAPL	<input type="checkbox"/> Précisez :
Vol de contrôle de compétences dans le cadre de la prorogation ou renouvellement qualification classe ou de type ou en cas de conditions d'expérience non remplies LAPL	<input type="checkbox"/> Précisez :
Qualification vol acrobatique	<input type="checkbox"/> Précisez :
Qualification remorquage de planeur	<input type="checkbox"/> Précisez :
Qualification remorquage de banderole	<input type="checkbox"/> Précisez :
Qualification vol de nuit	<input type="checkbox"/> Précisez :
Qualification vol montagne et examen pratique associée, contrôle de compétences (prorogation/renouvellement)	<input type="checkbox"/> Précisez :
Qualification instructeur FI (formation, prorogation et renouvellement) et évaluation de compétences associée (uniquement ATO pour les avions et hélicoptères). N.B. : Toute utilisation pour les exercices de mise en garde FI avion doit répondre aux critères de voltige aérienne. Précisez si cet aéronef sera utilisé pour les exercices de mise en garde FI (A)	<input type="checkbox"/> Précisez :
Autre	<input type="checkbox"/> Précisez :

3. UTILISATIONS ENVISAGEES

Cadre à remplir pour les CNRAC uniquement

Vol de familiarisation/entraînement sur CNRAC classe SEP avec instructeur pouvant être comptabilisé dans le cadre de l'expérience pour la prorogation classe SEP ou expérience glissante LAPL	<input type="checkbox"/> Précisez :
Vol de contrôle de compétences dans le cadre de la prorogation ou du renouvellement classe SEP ou MEP ou en cas de conditions d'expérience non remplies LAPL	<input type="checkbox"/> Précisez :
Vol de contrôle de compétences en vue de la prorogation/renouvellement qualification montagne	<input type="checkbox"/> Précisez :

Vols d'entraînement effectués dans le cadre du stage de remise à niveau FI(A) et CRI(A) en vue du renouvellement FI(A) et CRI(A) sur avion CNRAC classe SEP ou MEP (uniquement ATO)	<input type="checkbox"/> Précisez :
Evaluation de compétences en vue de la prorogation ou du renouvellement FI(A) ou CRI(A) sur avion CNRAC classe SEP ou MEP	<input type="checkbox"/> Précisez :
Autre	<input type="checkbox"/> Précisez :

4. MAINTENANCE DE L'AERONEF

Joindre les contrats

L'entretien d'un aéronef annexe 1 doit être effectué dans un cadre agréé ou par une ou plusieurs personnes autorisées qui justifient de moyens et d'expérience appropriés dans les cas suivants :

- *CDNR : pour toutes les formations ; à l'exception des prorogations et renouvellements des aéronefs de toute catégorie ;*
- *CNRA : pour toutes les formations ; à l'exception des formations aux qualifications de type hélicoptère, prorogations et renouvellements des aéronefs de toute catégorie ;*
- *CNSK : pour toutes les formations, à l'exception des formations aux qualifications de classe ou de type, prorogations et renouvellements des aéronefs de toute catégorie.*

Organisme AEA	<input type="checkbox"/> Précisez:
Organisme UEA	<input type="checkbox"/> Précisez:
Organisme 145'	<input type="checkbox"/> Précisez:
Organisme CAO'	<input type="checkbox"/> Précisez:
Organisme SRE (CDNR, CNRA et CNSK)	<input type="checkbox"/> Précisez:

5. DEMONSTRATION DE CONFORMITE

Le responsable pédagogique doit désigner un instructeur qualifié afin que celui-ci évalue si l'aéronef est convenablement équipé et adapté aux cours de formation dispensés.

Nom et Prénom de l'instructeur désigné		
Licence et numéro de licence		

Pour les aéronefs OACI (CDN/CDNS)

	Remarques	Accessibilité depuis les deux places	
		Oui	Non
Commandes de vol primaires (à l'exception des ballons)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Remarques	Conformité de l'aéronef	
		Oui	Non
Présence des équipements nécessaires aux cours de formation dispensé		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour les aéronefs non OACI (CNRA, CNSK, CDNR, CNRAC, LP non EASA)

	Remarques	Accessibilité depuis les deux places	
		Oui	Non
Commandes de vol primaires (à l'exception des ballons)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Conformité de l'aéronef	
		Oui	Non
Présence des équipements nécessaires aux cours de formation dispensé		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(Avion) Capacité à effectuer des démonstrations de décrochage et évitements de vrille		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(Hélicoptère) Capacité à effectuer des démonstrations d'autorotation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AMC3 DTO.GEN.240(b)(2)/AMC2 ORA.ATO.135(b)(2) (i) l'aéronef doit pouvoir être contrôlé et manœuvré en toute sécurité dans toutes les conditions d'exploitation prévues, y compris après la défaillance d'un ou plusieurs systèmes de propulsion (N.B. panne de brûleurs pour les ballons) ;		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AMC3 DTO.GEN.240(b)(2)/AMC2 ORA.ATO.135(b)(2) (ii) l'aéronef doit permettre une transition en douceur d'une phase de vol à une autre sans exiger des compétences de pilotage, une vigilance, une force ou une charge de travail exceptionnelles dans toutes les conditions d'exploitation probables ;		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AMC3 DTO.GEN.240(b)(2)/AMC2 ORA.ATO.135(b)(2) (iii) l'aéronef doit avoir une stabilité suffisante pour que les exigences imposées au pilote ne soient pas excessives, compte tenu de la phase et de la durée du vol ;		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AMC3 DTO.GEN.240(b)(2)/AMC2 ORA.ATO.135(b)(2) (iv) l'évaluation doit tenir compte des forces de contrôle, de l'environnement du poste de pilotage, de la charge de travail du pilote et d'autres considérations relatives aux facteurs humains (FH), en fonction de la phase et de la durée du vol.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6. DECLARATION DE L'INSTRUCTEUR DESIGNÉ

Je certifie avoir évalué l'aéronef et vérifié qu'il est convenablement équipé et adapté aux cours de formation dispensés, conformément aux éléments décrits ci-dessus.

NOM	Date	Signature
-----	------	-----------

7. DECLARATION DU RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Je certifie avoir pris en compte les résultats de l'évaluation de l'aéronef et je certifie que les documents fournis permettant l'utilisation de l'aéronef annexe 1 sont exactes et conformes.

NOM	Date	Signature
-----	------	-----------

La DSAC devra émettre une autorisation d'utilisation de l'aéronef en ATO ou en DTO avant que l'organisme puisse exploiter l'aéronef.

Dans le cas d'un ATO, l'organisme devra communiquer la liste de flotte mise à jour ainsi que les manuels éventuellement impactés par cette intégration.